



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 8 juillet 2024

EN RÉSUMÉ

Nominations

Légion d'honneur :

- Grand-Croix : **M. Bernard ESAMBERT, Mme Joëlle KAUFFMANN**
- Grand Officier : **Mme Simone LONG**
- Commandeur : **Philippe DA COSTA**
- Officier : **Mme Armelle GENTRIC, Mme Anne-Carole BENSADON**
- Chevalier : **MM. Emmanuel BARRANGER, Guillaume BRONSARD, Michel CYMES, MM. Hugo GILARDI, Mickael NAASSILA, Laurence NIVET, Anne-Catherine ROLLAND, MM. René-Paul SAVARY**

Mme Cécile LAMBERT, conseillère au cabinet de M. Gabriel ATTAL à Matignon, est chargée des expérimentations pour l'innovation dans le système de santé auprès du secrétaire général des ministères chargés des Affaires sociales.

Mme Anne MORVAN-PARIS, sous-directrice de l'enfance et de la famille à la direction générale de la cohésion sociale, a été nommée directrice générale de France Enfance Protégée.

Partenaires sociaux - La CGT a demandé au président de la République Emmanuel MACRON de « respecter le choix des urnes et d'appeler à la formation d'un nouveau gouvernement autour du programme du Nouveau Front Populaire qui est arrivé en tête [...] Les exigences sociales doivent être entendues : le travail doit permettre de vivre dignement et les services publics doivent être développés dans tous les territoires. »

HAS / dépistage néonatal - La Haute Autorité de santé a recommandé hier d'élargir le dépistage néonatal (déjà proposé pour treize maladies) à l'amyotrophie spinale, qui touche environ 1 naissance sur 10 000 et se caractérise par une dégénérescence neuromusculaire irréversible pouvant, dans ses formes les plus sévères, conduire à la mort de l'enfant avant ses deux ans. Elle souligne « qu'entre 2017 et 2021, plusieurs thérapies médicamenteuses spécifiques ont émergé, bouleversant la prise en charge de la maladie », laquelle est plus efficace lorsqu'elle débute avant l'apparition des symptômes.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Les finances publiques, épée de Damoclès au-dessus du prochain gouvernement

- Deux rapports de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la situation des finances publiques doivent être publiés. Ensuite, la Cour des comptes publiera lundi prochain, le 15 juillet, son traditionnel rapport sur « la situation et les perspectives des finances publiques ». Un document dont la publication a été décalée afin de ne pas perturber la campagne électorale. Ce rapport devrait, comme c'est l'usage, comporter une analyse de la situation des finances publiques de la France pour l'année passée. Le rapport devrait aussi analyser les risques et aléas susceptibles d'affecter les prévisions de la loi de finances initiale pour 2024.
- Le prochain gouvernement devra s'atteler très rapidement à l'élaboration du projet de loi de finances (PLF) pour 2025, qui doit être déposé au plus tard à l'Assemblée nationale le mardi 1^{er} octobre. Ce texte budgétaire, de même que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 obéit à un calendrier très contraint et pourrait créer une situation de blocage, si un ou plusieurs gouvernements successifs se faisaient censurer.

L'Assurance maladie vise 1,56 milliard d'économies en 2025

- Le déficit de l'Assurance maladie s'est établi à 11,1 milliards d'euros en 2023 et devrait rester "durablement" supérieur à 10 milliards. En 2022, elle a remboursé 190,3 milliards d'euros à 68,7 millions d'assurés. Quelque 35 % de la population étaient traités pour une pathologie chronique (+7 % depuis 2015), représentant 59 % des dépenses. Plus d'un milliard des économies envisagées s'appuie sur la nouvelle convention signée début juin avec les médecins, qui, en contrepartie de hausses de rémunérations, se sont fixé divers objectifs en matière d'accès et de "pertinence" des soins, pour réduire la prescription de médicaments, arrêts maladie, transports sanitaires ou d'actes d'imagerie et de biologie "inutiles".
- Dans un rapport qui sert chaque année de contribution en vue de l'élaboration par le gouvernement du PLFSS, l'Assurance maladie livre trente propositions pour freiner ses dépenses, concernant les arrêts de travail, la lutte contre la fraude, la prévention en augmentant les taux de dépistages pour les cancers touchant les femmes, le gaspillage, l'accompagnement des médecins pour réduire les mauvaises prescriptions de médicaments ainsi qu'un accompagnement spécialisé des jeunes.